

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance spéciale du Conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs, sise au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs à Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0, tenue le 25 octobre 2012 à 19h15 au lieu et à l'heure ordinaires des séances spéciales :

Sont présents : Messieurs Serge Grégoire, Jacques Geoffrion, Sylvain Charron et André Lavallée, ainsi que Mesdames Luce Lépine et Monique Monette-Laroche, conseillère, formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Ducharme, maire.

Est également présent Monsieur Éric Brunet, directeur général adjoint.

L'avis spécial de convocation a été signifié le 25 octobre 2012 à Monsieur Claude Ducharme, maire, Messieurs Serge Grégoire, Jacques Geoffrion, Sylvain Charron et André Lavallée, conseillers ainsi que Mesdames Monique Monette-Laroche et Luce Lépine, conseillères.

Les élus renoncent aux délais prescrits pour la convocation d'une séance du conseil.

Malgré le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil, les formalités ne peuvent être invoquées puisque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité assistent à la présente séance.

À 19h15, le maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

1. Poste d'assistant au Service de l'Urbanisme
2. Période de questions
3. Levée de la séance spéciale.

No 4190-10-12
Poste d'assistant
au Service de
l'Urbanisme

Attendu qu'il y a lieu de combler le poste d'assistant au Service de l'Urbanisme, ceci dans les plus brefs délais étant donné le départ du directeur du Service de l'urbanisme;

Attendu que le comité de sélection a rencontré les candidats le mercredi 24 octobre 2012;

Attendu que le comité de sélection recommande unanimement l'embauche de M. Christian Goyette;

Séance spéciale du 25 octobre 2012

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé par M. André Lavallée, appuyé par Mme Monique Monette-Laroche et résolu à l'unanimité:

D'embaucher Monsieur Christian Goyette à titre d'assistant au Service de l'Urbanisme. Monsieur Goyette entrera en fonction le 12 novembre 2012. Le conseil municipal reconnaît son expérience acquise dans d'autres municipalités et son salaire sera celui de l'échelon 3 prévu à la convention collective pour l'assistant au Service de l'Urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Aucune question.

No 4191-10-12
Levée de la séance spéciale

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par Monsieur Sylvain Charron, conseiller et résolu à l'unanimité de clore à 19h20 la présente séance spéciale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Claude Ducharme
Maire

Éric Brunet
Directeur général adjoint